

VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

OCTOBRE 2017



© Studio Bonnardot

Editorial

L'été n'a pas été synonyme de léthargie pour notre commune. Plusieurs événements ont démontré que Vétroz est bien vivante. Tout d'abord les travaux de la route cantonale T9 ont enfin démarré et les rencontres avec les architectes gagnants du concours de la traversée du village et les représentants du service cantonal de la mobilité se sont enchaînés, avec des visites de réalisations similaires dans d'autres lieux, des séances avec les riverains de la T9 ou avec des membres du conseil général.

Quelques bonnes nouvelles pour notre commune sont également tombées durant l'été. Par exemple, la Poste Suisse annonce coup sur coup la construction d'un grand centre de tri de colis dans la zone du Botza, et le maintien de notre office de poste jusqu'en 2020 au minimum. Concernant l'office de poste, en général les usagers et les autorités réagissent une fois que la décision de fermeture est déjà prise. Pour conserver un bureau de poste, il faut surtout l'utiliser. Je vous conseille donc d'utiliser votre office de poste le plus possible afin d'assurer son avenir, comme je vous demande de consommer dans les commerces du village afin de les maintenir. Ceci d'autant plus que durant les travaux de la route cantonale, ils deviendront plus difficiles d'accès et que la tentation sera grande d'aller voir ailleurs.

Consommer local doit être un réflexe.

Afin d'aider les commerces locaux et de compenser, en partie, leurs pertes de chiffres d'affaires, le conseil municipal a décidé d'autoriser les ouvertures nocturnes lors des fêtes de fin d'année.

Concernant le nouveau règlement des déchets, l'exécutif a suivi la proposition de la commission du conseil général en proposant de passer à une taxe au poids, au lieu de la taxe au sac généralisée dans le Valais romand. Une plus grande autonomie de décision et une incitation plus poussée au tri ont motivé ce choix.

Le conseil municipal a également validé ses objectifs de législation et mis sous toit son règlement interne de fonctionnement. Concernant ce dernier, nous étions partis sur une volonté d'autonomie et de responsabilité des conseillers. Après quelques mois d'observation, il a été jugé préférable que le président intervienne plus dans le suivi opérationnel des dicastères.

A fin août, la population vétrozaine a eu le plaisir de découvrir et inaugurer la nouvelle et conviviale place des vigneron, en particulier lors de la fête de la Madeleine. A ce sujet également, j'invite les habitants de la commune à participer plus activement aux manifestations villageoises et à s'impliquer afin que Vétroz ne soit pas une cité dortoir.

Cordialement

Olivier Cottagnoud
Président

DANS CE NUMÉRO

Jubilaires	2
Bibliothèque de Vétroz	3
Fenêtres de l'Avent	4
Commission culturelle	5
Fête de la Madeleine	6
Fun & Smile	7
L'automne à l'ASOV	7
Aménagement des torrents ouest	8
Aménagement des torrents est et homologation de la carte des dangers	8
Production des panneaux photovoltaïques des Plantys	8
Personnel communal	9
Programme de législation	10
Décisions du Conseil municipal - 3ème trimestre 2017	11

JUBILAIRES

Nonante ans de Madame Schulze-Ricken Renée

Le 23 juin le Conseil municipal a rendu visite à Mme Renée Schulze pour célébrer ses 90 ans.

Madame Renée Schulze est née le 23.06.1927 à Lausanne, 10ème d'une fratrie de 11 enfants.

Mme Schulze vit depuis 2016 à Vétroz et s'est très bien intégrée à la vie villageoise.



Madame Schulze-Ricken Renée Olympe née le 23.06.1927

Monsieur de Dyn François

Le 10 août dernier, le Conseil municipal s'est rendu au Foyer Haut de Cry afin de fêter les 90 ans de Monsieur François De Dyn.

M. De Dyn est né le 10 août 1927 en Belgique jusqu'à son arrivée en Suisse en 1954. Suite à son mariage avec Mme Charlotte Fontannaz, il est venu s'établir à Vétroz.



Monsieur de Dyn François né le 10.08.1927

BIBLIOTHÈQUE DE VÉTROZ-MAGNOT

Reprise des ateliers-lecture

19 septembre 2017 de 9h30 à 10h30
pour petits enfants et leurs parents

Atelier lecture **GRATUIT**

COMMUNE DE VETROZ

Histoires pour petits enfants et leurs parents
Histórias para as crianças e seus pais
Tregime për fëmijët e vegjël dhe prindërit e tyre
Stories for young children and their parents
Cuentos para niños pequeños y sus padres
Racconti per i bambini ei loro genitori

Animation de 9h30 à 10h30 sans inscription

Pour les enfants 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte

L'animatrice raconte des histoires adaptées aux enfants en bas âge pour qu'ils découvrent le monde enchanté du livre et de la langue française. C'est un moment d'éveil, de rencontres et d'intégration.

L'atelier a lieu de 9h30 à 10h30, gratuitement et sans inscription.

Il est ouvert à tous les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un parent.

LES DATES

19 septembre 2017
3 et 17 octobre 2017
7 et 21 novembre 2017
5 et 19 décembre 2017

Rendez-vous à la bibliothèque de Vétroz-Magnot
Rte de l'Abbaye 42
1963 Vétroz

Atelier lecture deux mardis par mois à la bibliothèque!

OSEO VALAIS
CANTON DU VALAIS KANTON VALAIS
COMMUNE DE VETROZ

Reinschriptions: Bibliothèque communale | Rte de l'Abbaye 42 | 1963 Vétroz | 027 345 37 84 | bibliotheque@vetroz.ch | vetroz.bibliovs.ch
Contact de la déléguée à l'intégration | Cynthia Epiney | Délégue régionale à l'intégration | 027 345 27 85 | cynthia.epiney@vetroz.ch

Dates à réserver :

Samedi 25 novembre 2017

Pour clore sur une bonne note les festivités des 35 ans, la biblio s'est réunie avec l'APEV pour offrir une surprise musicale qui réjouira les plus jeunes.



Mercredi 6 décembre 2017

Atelier gourmand à la bibliothèque: un après-midi tout en douceur pour les « enfants lecteurs ».



FENÊTRES DE L'AVENT À VÉTROZ

L'hiver approche et on pense déjà à la période de Noël. L'ASOV, en collaboration avec la population, souhaite, de nouveau cette année, mettre en place des illuminations qui symboliseront le calendrier de l'Avent.

Chaque soir, une nouvelle fenêtre s'allumera dans le village, du 1er au 24 décembre.

Pour que la fête soit belle, nous lançons un appel à toutes les familles qui souhaiteraient participer en décorant leurs fenêtres. Un numéro (de 1 à 24) leur sera attribué d'ici mi-novembre.

Pour rendre ce moment plus chaleureux et festif, chaque famille a la liberté d'organiser une petite agape ou un apéro lors de l'illumination de sa fenêtre.

Le village sera éclairé jusqu'au 31 décembre pour que les Vétrozains et Vétrozaines puissent admirer les décorations réalisées à cette occasion.

Intéressés à participer ?
Inscrivez-vous auprès de Nathalie Zanardini, l'animatrice socioculturelle par mail (nathalie.zanardini@vetroz.ch) ou par téléphone (079 937 84 06) jusqu'au 15 novembre 2017.

*Pour l'ASOV
Nathalie Zanardini, responsable*



Fenêtres de l'Avant

Du 1^{er} au 24 décembre, Vétroz se transforme en calendrier de l'Avent.

Chaque soir, un habitant du village illumine une fenêtre de sa maison.

Le principe est très simple : une décoration éclairée dès 18h, derrière une fenêtre (ou ailleurs).

Ce sont de merveilleux moments à partager tous ensemble, afin de cheminer vers Noël !

Pour plus d'infos : nathalie.zanardini@vetroz.ch ou 079 937 84 06



AU MILIEU DES ÉLÉMENTS

Pour sa troisième sortie consacrée à « la Terre » la commission culturelle est partie le 6 octobre 2017 à la découverte du Jardin Botanique Alpin de Flore-Alpe de Champex qui fête cette année, ses 90 ans d'existence.

Sous la houlette de nos 2 guides Anne-Valérie et Marlyse, nous avons découvert les collections botaniques vivantes du Canton du Valais dans leurs milieux naturels reconstitués.



Notre visite s'est terminée par la mini-exposition et le parcours à caractère botanique « Secrets de Gentianes ».



Une petite marche nous a emmenés au bord du lac de Champex où nous avons partagé notre repas.



A tous, un grand merci pour votre présence.

Les photos sont disponibles sur le site internet de la Commune <http://www.vetroz.ch/fr/>

Dernier rendez-vous de la saison qui sera consacré à « l'Air » : le vendredi 6 octobre 2017 avec la découverte de la Maison FXB du sauvetage à Sion.

Nous vous souhaitons un bel automne et nous nous réjouissons de vous retrouver l'année prochaine.

*Pour la commission culturelle
Lydia Moix, présidente*



FÊTE DE LA MADELEINE

La fête de la Madeleine 2017 a encore une fois remporté un vif succès, tant lors du samedi à midi durant la fête interculturelle, que le soir avec le bal des sociétés et le dimanche pour la journée des familles.

C'est le cœur rempli de plaisir de ces moments partagés que nous nous réjouissons de la prochaine édition.

Un immense merci à tous les bénévoles, aux sociétés villageoises, aux communautés étrangères qui ont fait de cette fête un merveilleux moment de rencontres et de partages.



Merci aux personnes qui sont venues faire des démonstrations sur scène, mais tout particulièrement à Raphaëlle qui nous a offert un show improvisé magnifique ! Merci également au centre de formation du Botza pour son soutien matériel, à la Bibliothèque de Vétroz-Magnot pour le prêt des livres du monde, et à tous les partenaires qui nous font confiance. Un grand merci également à toutes les personnes qui par leur présence font que cette manifestation existe.



Rendez-vous le premier week-end de septembre 2018 pour une nouvelle édition de la Fête de la Madeleine. On compte sur vous !



*Pour la fête patronale «La Madeleine», Stéphane Papilloud, président
Cynthia Epiney, déléguée à l'intégration
Fabien Papilloud, conseiller communal en charge de l'intégration et de la jeunesse
Nathalie Zanardini, service jeunesse et intégration*

FUN & SMILE



Cet été, les enfants de Vétroz ont pu participer à Fun & Smile. Ce projet est né grâce à l'initiative d'Hatice Minnig, qui a motivé les sociétés locales et les particuliers à donner un peu de leur temps afin que les enfants puissent découvrir (ou redécouvrir) des activités telles que l'apiculture, le foot, ou encore la photographie.

Pour cette première édition, plus de 140 enfants étaient inscrits à 15 activités différentes. Pour une telle organisation, nous avons également pu compter sur plus de 50 bénévoles et accompagnants.

Nous tenions à dire un immense merci à :

- Le foyer du Haut-de-Cry
- Les mondes du rêve
- Le club d'athlétisme de Vétroz
- Le FC Vétroz
- La Ferme de monsieur Genetti
- Monsieur Jean-Luc Dessimoz

- Le manège de Vétroz
- La Concordia de Vétroz
- Madame Dominique LloreLamon
- Monsieur Marc Torti
- Madame Stéphanie Murray
- Monsieur Deniz Ay
- Et tous les accompagnants.

Vu le succès de cette première édition, nous allons reconduire le projet Fun&Smile pour l'été 2018. Que vous faites partie d'un club sportif ou que vous ayez une passion que vous voulez partager avec les enfants, n'hésitez pas à contacter la responsable du projet, Hatice Minnig (haticeminning@gmail.com, 076 468 87 44) ou Nathalie Zanardini, l'animatrice socioculturelle (asov@vetroz.ch, 079 937 84 06).

*Pour la commission intégration et jeunesse
Fabien Papilloud, président
Hatice Minig, membre
Nathalie Zanardin, membre*

FUN  SMILE



L'AUTOMNE À L'ASOV

VACANCES D'AUTOMNES À L'ASOV

Pour ces vacances, les jeunes t'ont préparé un programme de folie:
Accueil libre, Escape room,
Sortie skatepark, Sortie à Genève,
Et Bien sûr, la Soirée d'Halloween!!!

Alors rejoins-nous du 23 octobre au 04 novembre

 facebook
ASOV Vétroz

Programme et informations www.vetroz.ch
Nathalie Zanardini - 079 937 84 04 - asov@vetroz.ch

 Instagram
animation_vetroz

AMÉNAGEMENT DES TORRENTS OUEST

Les torrents de la Creusetaz, des Plantys et de Péteille ne sont pas capables d'acheminer les débits avec une sécurité suffisante et débordent trop fréquemment, généralement suite aux orages d'été. Le dernier événement majeur date du 24 juillet 2016 : une quarantaine de parcelles ont été touchées, dont près de la moitié dans le quartier de la Millière.

Afin de résoudre ces problèmes récurrents d'inondation, la commune de Vétroz a lancé des études d'avant-projet en 2015. Une démarche participative intégrant les riverains touchés par le projet a été entreprise en 2016 afin de tenir compte au mieux des différents avis, tout en respectant les contraintes légales et techniques.

Aujourd'hui, le projet est sur le point d'aboutir et d'être mis à l'enquête. Le projet retenu est un optimum recherché entre les aspects sécuritaires, financiers, environnementaux, paysagers et sociaux.

Les torrents de la Creusetaz et des Plantys en amont de la route cantonale seront réaménagés afin d'assurer des capacités suffisantes. Le torrent de Péteille sera quant à lui dévié dans le torrent des Plantys afin de décharger le quartier de la Millière. Au pied du coteau, de nouveaux dépotoirs permettront de retenir les matériaux venant du versant. La cunette en

béton existante le long de la rue de la Jonction sera supprimée et un chenal plus naturel sera aménagé. Un trottoir-promenade arboisé sera construit tout le long du torrent des Plantys sur la rue de la Jonction afin de permettre aux passants de profiter de la proximité du cours d'eau. Des évacuateurs de crue souterrains pour les torrents et les eaux du PGEE seront aussi mis en place de sorte à assurer le transit des crues au travers du village.

Dans la plaine agricole, le canal du Couchant sera élargi et rendu plus naturel. Des aménagements divers permettront de favoriser aussi bien la faune et la flore (diversification du lit du canal, zones de frai pour les poissons, création d'îlots, etc.) que les promenades (mise en place de bancs, aménagement d'une place de pique-nique et d'une passerelle adaptée à la mobilité douce).

La mise à l'enquête du projet est prévue pour l'hiver 2017-2018 et les travaux devraient débuter en automne 2018. Ainsi, les habitants de Vétroz n'auront bientôt plus de problèmes liés aux torrents et le cadre de vie dans le village sera amélioré.

Pour la commission des travaux
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, responsable technique

AMÉNAGEMENT DES TORRENTS EST ET HOMOLOGATION DE LA CARTE DE DANGERS

En février 1990, de graves intempéries ont causé d'importants débordements généralisés sur l'ensemble des torrents de Vétroz. Plusieurs dizaines d'hectares ont été inondés et les quartiers résidentiels ont été fortement touchés. Suite à cet événement, d'importants travaux avaient été réalisés en amont de la route cantonale.

Une étude globale des dangers hydrologiques a été lancée par la commune en 2004. La carte des dangers ainsi obtenue a confirmé les risques de débordement fréquents des torrents de Vétroz ; et notamment des torrents est (torrents des Moulins et des Fontaines). Afin de supprimer les risques d'inonda-

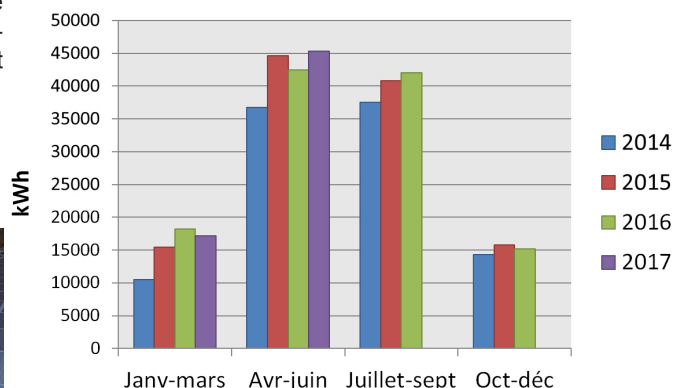
tion dans le centre de village, la commune a lancé une étude d'avant-projet d'aménagement des torrents des Fontaines et des Moulins en 2008. Les travaux ont été ensuite réalisés de 2010 à 2015, pour un montant total proche de CHF 4.5 millions. L'homologation de la carte des dangers mise à jour a été réalisée en 2017. Aujourd'hui, les dangers d'inondation sont faibles dans le centre du village, l'ensemble de la zone à bâtir au droit de ces torrents est sécurisée.

Pour la commission des travaux
André Fontannaz, président
Nicolas Berner, responsable technique

PRODUCTION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DES PLANTYS

Depuis la fin de l'année 2013, le centre scolaire et la salle de gym des Plantys sont dotés de panneaux photovoltaïques. Le graphique ci-contre indique la production restante, après déduction de l'autoconsommation du bâtiment scolaire durant la journée.

André Fontannaz, commission des travaux publics
Fabien Papilloud, commission environnement & énergie



DES NOUVELLES DU PERSONNEL COMMUNAL

Deux collaboratrices ont débuté leur activité au sein des structures de la petite enfance en date du 14 août dernier.

Il s'agit de Mmes Meryl Gasser (éducatrice) et Françoise Mortet (auxiliaire), lesquelles ont ainsi rejoint l'équipe en place qui œuvre quotidiennement pour le bien-être des enfants qui lui sont confiés.



Gasser Meryl



Mortet Françoise



Alissia Gafner



Danika Schöpfer

Soucieuse d'assurer le rôle d'entreprise formatrice qui lui incombe, la Municipalité a procédé à l'engagement de deux apprenties de première année, à savoir Mmes Alissia Gafner (assistante socioéducative) et Danika Schöpfer (apprentie de commerce). Toutes deux effectueront leur formation durant trois ans, respectivement au sein des structures de la petite enfance et de l'administration communale.

Les autorités ainsi que le personnel de la Municipalité de Vétroz leur souhaitent la bienvenue et se réjouissent de cette nouvelle collaboration.

Départ à la retraite de Madame Marinette Évéquoz

Un long et captivant chapitre du livre de la bibliothèque se termine aujourd'hui avec le départ de Marinette Évéquoz.

Voilà depuis plus de 20 ans que Marinette sillonne les rayonnages à la recherche du classement parfait, 20 ans qu'elle double avec passion et dextérité des milliers d'ouvrages, 20 ans qu'elle analyse avec précision les CDU des documentaires, 20 ans qu'elle distille ses petits traits d'humour tant à ses collègues qu'à ses lecteurs... 20 ans d'un accueil souriant, chaleureux et attentionné.

Le nouveau trio de la biblio s'associe aux Autorités communales et son personnel pour remercier vivement Marinette pour son engagement passionné, son inégalable efficacité, son enthousiasme contagieux et rassurant, et sa spontanéité débordante.

Maintenant, à Marinette d'écrire un nouveau et fascinant chapitre de sa vie de jeune retraitée !

*Pour la Bibliothèque
Alexandra, Carole et Gisèle*



Marinette Évéquoz

Nomination d'une collaboratrice à la bibliothèque

Suite au départ à la retraite de Mme Marinette Évéquoz, le Conseil municipal a engagé une nouvelle collaboratrice au sein de la bibliothèque : Mme Alexandra Fanelli-Vogel, mariée, maman de 3 adolescents et domiciliée à Vétroz depuis 16 ans.

Au bénéfice d'une formation commerciale et d'agente du mouvement aux CFF, actuellement secrétaire de la Course Titzé de Noël, Mme Alexandra Fanelli-Vogel a débuté à la bibliothèque en tant que bénévole en 2016. Elle suit actuellement la formation de bibliothécaire CLP, à Lausanne, qui se terminera en fin de cette année.

C'est avec beaucoup de joie que nous accueillons Alexandra, personne dynamique, respectueuse et responsable, joviale et pleine d'humour avec qui nous nous réjouissons de poursuivre nos diverses et passionnantes activités littéraires.

Un nouveau et sympathique « trio de la biblio » est né !

*Pour la Bibliothèque
Carole et Gisèle*



Alexandra Fanelli-Vogel



PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Le Conseil municipal a arrêté ses objectifs et défini ses priorités pour la législature actuelle (2017-2020).

Sans surprise, l'accent sera mis sur les infrastructures. Dans les premières priorités, on trouve :

- *Une mise à niveau du réseau d'eaux claires et d'égouts, des routes, et des torrents ouest*
- *La construction de locaux pour les pompiers, les travaux publics, et l'agrandissement des écoles*
- *Terminer le réseau d'irrigation séparé et mettre en place des infrastructures de lutte antigel au Botza*
- *Finaliser les mesures AggloSion et démarrer les mesures AggloValais central*

Dans d'autres domaines, l'exécutif tient principalement à :

- *Trouver une solution simple et pratique pour la collecte des bios déchets ménagers*
- *Préparer le nouveau règlement communal des constructions et de zones*
- *Renforcer le service technique et celui des eaux*
- *Accroître la présence policière sur le terrain*

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres objectifs ont été définis et seront réalisés selon les possibilités financières de la commune.

*Olivier Cottagnoud
Président*



EXTRAITS DES DÉCISIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL - 3^{ÈME} TRIMESTRE 2017 (partiel)

Personnel communal

- Approuvé une augmentation du taux d'activité de Sophie Dondainaz, fixé à 50% dès le 01.08.2017.
- Décidé de rencontrer pour une séance d'information le personnel communal administratif ainsi que les chefs de secteur des travaux publics.

Finances communales

- Validé le planning lié à l'élaboration du budget 2018 de la Municipalité.
- Approuvé les comptes 2016 du consortage de Motelon.
- Pris connaissance de la possibilité d'acquérir des actions de la société Lizerne & Morge SA.
- Collecté les éléments à intégrer dans le plan financier 2019-2022.

Travaux publics

- Attribué la fourniture de la future place de jeux de la Rue du Pont à l'entreprise Terretaz SA parcs et jardins.
- Décidé d'actualiser le cahier des charges et de procéder à un appel d'offres à effectuer destiné à la refonte du Règlement sur l'eau potable
- Pris connaissance des travaux d'équilibrage écologique prévus de 2019 à 2021 à l'embouchure de la Lizerne.
- Adjugé au bureau gagnant du concours de la T9 un mandat séparé relatif à une pré-étude concernant l'arborisation des torrents.
- Adjugé à l'entreprise DEC – Dorsaz les travaux relatifs au déversoir à créer dans le cadre de l'abaissement du lit de la Lizerne sous le pont CFF.
- Décidé de mettre à l'enquête le projet de biotope et la compensation SDA (surface d'assolement).
- Arrêté les prix retenus pour les terrains à acheter dans le cadre de la correction des torrents ouest.
- Décidé de rencontrer les propriétaires et commerçants concernés par le projet de la T9.
- Décidé d'adresser aux exploitants un courrier de sensibilisation relatif aux nitrates dans le périmètre du puits du Botza.
- Décidé de rencontrer les 23 riverains concernés par le projet de correction des torrents ouest.
- Décidé de procéder à la commande de mobilier urbain proposé par l'entreprise Dysbox SA.
- Adjugé à l'entreprise Millius les travaux d'eau potable de la route du Grand Canal.
- Décidé de renouveler également en 2017 l'éclairage public aux endroits suivants : Plantys/Sports, Bourgeoisie ouest, Clos et Route des Ateliers nord.
- Décidé de mandater un bureau d'ingénieurs chargé d'étudier la possibilité d'utiliser à Ramolivaz le trop-plein d'eau sortant du réservoir de Péteille.

Constructions

- Pris connaissance du projet de construction d'un centre postal à Vétroz destiné au tri et aux colis.
- Décidé que M. Jérôme Bétrisey prendra dorénavant part aux visites liées à l'octroi des permis d'habiter.
- Décidé de requérir une estimation relative à une éventuelle future extension de la bibliothèque municipale.

- Décidé de stopper le projet de la future maison du feu (CSPL) et de procéder à une nouvelle étude.

Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Décidé de poser une barrière au centre scolaire des Plantys afin d'assurer la sécurité des élèves.
- Adjugé les travaux de climatisation du Pavillon scolaire à l'entreprise GD Climat SA.
- Adjugé les travaux d'aménagements extérieurs des structures de la petite enfance à M. Bertrand Sauthier, paysagiste.
- Validé la scolarisation de 3 élèves qui effectueront leur année 2017-2018 au sein de la filière structure Sport – Arts – Formation du cycle d'orientation de Grône.
- Validé l'engagement de Mme Solane Schaeffer en qualité de stagiaire au sein des structures de la petite enfance.
- Pris connaissance de la possibilité d'extension des centres scolaires de Bresse et des Plantys.
- Décidé de proposer Mme Anne Allet au poste d'enseignante 1-2 H mis au concours.

Demandes et divers

- Pris note de la démission de Mme Sandy Hug, Conseillère générale.
- Validé le Règlement interne d'organisation communale 2017-2020.
- Arrêté le programme de législature 2017-2020.
- Validé le contrat de valorisation de l'énergie renouvelable soumis par l'ESR et révisant le prix à 1 ct / kWh pour 2018.
- Délivré à M. Masayoshi Nakamura l'autorisation d'exploiter le café du Trianon dès le 17.07.2017.
- Approuvé la réalisation d'une étude gratuite portant sur l'estimation d'économie réalisée par un changement des luminaires de la salle de gym de Bresse.
- Décidé que les plans de circulation et de sécurité, ainsi que l'utilisation des places de parc, devront lui être soumis lors de l'organisation de manifestations.
- Décidé de répondre favorablement à la demande du groupe UDC du Conseil général visant à la création d'une commission dans le cadre du projet d'agglomération.
- Pris connaissance de la requête de la commission agricole demandant une amélioration du réseau d'irrigation et donné son accord quant à la réalisation d'une étude de faisabilité.
- Donné son accord de principe relatif à la prolongation d'ouverture jusqu'à 05h00 du café «Le Botza».
- Donné son accord de principe pour la pose de rails dans la salle des Vignerons.
- Suite à l'appel d'offres, attribué avec effet au 01.01.2018 la portion bourgeoise disponible à M. Marc-Henri Cottagnoud.
- Validé le projet de Règlement communal sur les déchets et préconisé le système de taxe au poids dès le 01.01.2018.
- Décidé une ouverture des commerces durant les nocturnes de fin d'année.
- Décidé de mandater un graphiste afin de procéder à une refonte du graphisme de l'étiquette apposée sur les bouteilles de vin d'honneur.



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	